

Télépilote de drones dans le secteur du BTP et le génie civil

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ESCADRONE
VACCARI
04.58.00.54.10
formation@escadrone.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avoir 16 ans révolus, être détenteur du CATT ou CATD

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La certification atteste que son bénéficiaire est en capacité d'effectuer des missions de prise de vues aériennes dans le cadre d'une activité de télépilote drones professionnels, liée aux métiers techniques de prises de vues aériennes (Suivi de chantier, modélisation 3 D, inspection d'ouvrages), conformément aux exigences réglementaires de la DGAC et du dernier arrêté en vigueur en France et en Europe. Le bénéficiaire de la certification doit être capable de maîtriser parfaitement les drones multicopters et d'optimiser ses missions pour la société faisant appel à ses services, en toute sécurité et en respectant le dernier arrêté en vigueur en France et en Europe. La certification Télépilote de drones professionnels a pour objectifs d'attester des compétences suivantes : préparer une mission et le matériel dans le cadre des scénarii de vol S1, S2 et S3. Connaître et préparer une mission et le matériel dans le cadre des différentes catégories : ouverte, "ouverte limitée" et spécifique (Réglementation Européenne). Télépilote un drone Multicopters civil à usage professionnel en situation normale et anormale dans les scénarii de vol S1, S2, S3 et catégories, ouverte, ouverte limitée et spécifique. Sélectionner le scénario de vol dans lequel s'effectue l'opération considérée. Analyser la zone de vol et détecter les obstacles et dangers potentiels (Lignes haute tension, antennes relais, arbres etc ...). Renseigner un bilan annuel d'activité, éditer et maintenir à jour son espace exploitant. Souscrire à une assurance RC Drone et les modalités importantes à prendre en considération. Rédiger un MAP (Manuel d'activité Particulière) ou MANEX. Enregistrer ses drones via Alpha Tango et savoir également les supprimer de la liste. S'assurer que la totalité des aéronefs sont identifiables et disposent de leurs numéros délivrés par Alpha Tango, que ceux-ci sont identifiables et correctement fixés à l'aéronef, que le nom de l'entreprise l'exploitant et son adresse soient également correctement visibles. Identifier et analyser les risques liés aux facteurs météorologiques. S'assurer que les conditions climatiques sont adaptées au vol d'un multicopters. Réaliser des prises de vues aériennes de qualité dans le respect des règles de sécurité. Réaliser des

...

Contenu et modalités d'organisation

Principes de géodésie, choix des vecteurs et réglage des capteurs ; Acquisition de données : analyse, plan de vol, repérage et adaptation au sujet ; Traitement de nuages de points, GCP checkpoint, LAS, Mesh, OBJ ou encore geoTIFF

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Piloter un drone dans le secteur du BTP et du génie civil - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00262052	du 03/01/2022 au 31/12/2023	Blanquefort (33)	ESCADRONE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00262053	du 03/01/2022 au 31/12/2023	Guéret (23)	ESCADRONE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00395002	du 01/01/2024 au 31/12/2025	Blanquefort (33)	ESCADRONE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00395004	du 01/01/2024 au 31/12/2025	Guéret (23)	ESCADRONE		MON COMPTE FORMATION	FPC